



Mercredi 25 mars 2020

Covid-19 : Les services de l'État pleinement mobilisés pour les personnes sans-abri

Suite aux mesures de confinement annoncés par le gouvernement au regard du contexte sanitaire actuel lié au Coronavirus, les services de l'État se sont immédiatement saisis de la situation des personnes sans-abri en lien avec le champ associatif du secteur social très mobilisé pour accompagner ces personnes.

Cette problématique concerne essentiellement la ville de Marseille. Les sous-préfets d'arrondissement sont pour leur part en charge du suivi de ce dossier sur chacun de leur territoire.

Les dispositifs renforcés concernent :

1- L'hébergement

A Marseille, **256 places d'hôtels supplémentaires** ont été conventionnées et les recherches continuent afin d'atteindre, dans les meilleurs délais, un chiffre autour de **300 chambres potentiellement mobilisables**. L'objectif est double :

- **Desserrer les établissements d'urgence**, essentiellement l'Unité d'Hébergement d'Urgence (UHU) La Madrague (284 places), afin de réduire le nombre de personnes hébergées dans des dortoirs, dont la taille est incompatible avec le risque sanitaire actuel.

Ainsi, ce sont **125 lits qui ont été mobilisés** au bénéfice de cet établissement, permettant dès cette semaine, avec l'appui de la RTM, le transfert d'autant de personnes vers des hôtels conventionnés par l'État. Les équipes de l'UHU seront en partie redéployées sur ces nouveaux sites et leurs moyens renforcés si nécessaire pour accompagner ce transfert dans les meilleures conditions.

Pour sa part, le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) Forbin (283 places, dont 248 d'urgence) a confiné les personnes les plus fragiles et à risques 24h/24h (**environ 50**). L'établissement a par ailleurs étendu l'accueil de nuit à la journée également, ce qui a compensé partiellement la fermeture des accueils de jour.

CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône
www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)





Des moyens supplémentaires en personnel médico-social ont été accordés par l'État à l'établissement afin de renforcer le suivi et l'accompagnement du public, et repérer rapidement les cas de COVID-19 éventuels.

- **Mettre à l'abri les personnes particulièrement vulnérables** repérées par les maraudes et notamment par l'équipe Mars de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille. Dès vendredi dernier, **21 personnes ainsi repérées ont été mises à l'abri** dans un hôtel. La capacité hôtelière captée à ce jour permet de continuer à repérer et héberger les plus vulnérables (maladie chronique, pathologie respiratoire...), dont le nombre estimé à ce jour est de **91 personnes**.

2- L'accueil des personnes sans-abri atteintes du Covid-19 ne nécessitant pas une hospitalisation

Un Centre d'Hébergement Spécialisé de **78 places ouvrira cette fin de semaine à Marseille**, conformément aux recommandations du Ministère de la santé et de l'Agence Régionale de Santé.

Des visites d'autres sites, dans ou hors Marseille, sont en cours, afin d'envisager l'ouverture d'un deuxième centre sur le département.

3- Les Campements

Des moyens supplémentaires pour renforcer les équipes en personnel paramédical ont été accordés à l'opérateur associatif financé par l'État pour accompagner les publics sur les campements, afin d'assurer des passages quotidiens, rappeler les gestes barrières et surveiller les personnes les plus fragiles.

Un recensement des points d'eau a été opéré et une action a été engagée par l'État avec la Métropole afin que l'ensemble des campements soient raccordés au réseau dans les meilleurs délais.

Près de **700 repas, du savon et des bouteilles d'eau ont été livrés** avec l'appui du SAMU social municipal ce week-end sur un campement où des difficultés ont été signalées.

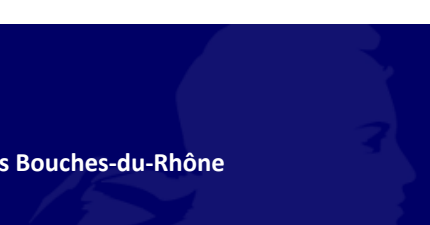
L'objectif est que cette distribution puisse mieux se structurer et se poursuivre dans les semaines à venir.

4- La distribution alimentaire

CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône
www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –





La majorité des maraudes a aujourd'hui repris. Le préalable de l'équipement en masques et en gel hydroalcoolique des équipes va permettre d'accentuer la distribution.

Les hôtels où sont logés des personnes sans-abri (**près de 1000 par nuit**) ont été servis en repas froids, lors du dernier week-end.

L'appui des cantines d'Aix-en-Provence et de la ville de Marseille qui, pour cette dernière, s'est engagée à faire don de repas de « secours » des écoles a d'ores et déjà permis de renforcer la distribution de repas à compter de ce lundi et se poursuivra dans les prochains jours. Le nombre total de repas distribué s'est, depuis le début de la semaine, accentué pour atteindre une moyenne de **2 100 repas par jour**.

Ce résultat est le fruit de la très large mobilisation conjointe de l'État, des collectivités et du secteur associatif, avec l'appui particulier de Saralogisol (Samu social de la ville de Marseille, Banque alimentaire, Armée du salut, Sœurs de la charité, restaurant social Noga, Addap, Restos du coeur...)

Cette mobilisation, en lien avec la ville de Marseille, la Métropole, la Banque alimentaire et les plus importants acteurs associatifs intervenant dans le champ de l'aide alimentaire, a été engagée dès la fin de la semaine dernière sous l'égide de la préfète à l'égalité des chances, et se poursuivra.

L'appui des bénévoles sera essentiel pour permettre de déployer encore plus cette chaîne de solidarité. À cet effet, la plateforme de mobilisation citoyenne, « **Je veux aider** », opérationnelle depuis le début de la semaine, permet aux associations de s'inscrire et de préciser leurs besoins et aux bonnes volontés de faire connaître leurs disponibilités.

CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône
www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)

